d'entier parcours. Les chemins de colonisation doivent être construits par courtes sections au fur et à mesure des besoins des colons. On ne doit pas construire un pareil chemin comme une voie d'entier parcours, mais l'établir dans les parties du pays où il sera le plus utile à la colonisation; tandis que pour une ligne d'entier parcours, la plus courte et la plus praticable, ces considérations n'entrent pas en ligne de compte, attendu qu'il s'agit de procurer la voie la plus directe pour le transport des produits de l'ouest aux bords de l'Atlantique. Je disais donc (page 9260, version française des Débats)

Au sujet de cette partie du chemin située entre Québec et Winnipeg, voici ce que j'ai à dire. Loin de moi l'idée de vouloir essayer d'amoindrir les espérances que peut faire naître cette région du nord. Et si nous tenons compte de ce qui s'est passé dans l'ouest, il est fort possible qu'un courant d'immigration considérable se dirige un jour ou l'autre vers cette partie du pays située au nord du lac Supérieur, du moins jusqu'à une certaine distance en gagnant vers l'ouest, mais je ne crois pas que nous soyons suffisamment renseignés pour nous prononcer en connaissance de cause sur ce point, car j'ignore en quoi cette région est capable de faire concurrence, dans un avenir rapproché, au magnifique territoire que nous possédons dans l'ouest. J'éprouve certains doutes sur ce point, mais, encore une fois, je ne veux pas essayer d'en diminuer l'importance, et le seul moyen, à mon avis, de s'occuper de cette partie de la ligne projetée de Québec à Winnipeg, est le sui-vant : commencer par en faire une exploration complète, se rendre compte des avantages que cette région du nord offre pour les fins de la colonisation, et ne construire que les chemins de fer requis pour les besoins de la région.

Il se peut qu'en explorant cette partie du pays on se trouve en présence d'un état de choses extraordinaire. Il se peut que l'on constate que le chemin appelé à devenir la voie la plus directe pour atteindre le littoral du Pacifique ne soit pas le chemin destiné à ouvrir cette région à la colonisation. Il se peut que l'on constate qu'il est nécessaire d'avoir un chemin destiné à ouvrir cette région à la colonisation, tandis que le chemin destiné à devenir une route directe pour atteindre le littoral doit suivre une autre direction.

Je n'en démords pas et j'ajoute qu'à mon avis, le meilleur moyen de favoriser les progrès de cette contrée sera d'établir peu à peu des chemins de colonisation du sud au nord en reliant les municipalités des provinces de Québec et d'Ontario aux établissements qui surgiront de temps en temps dans les régions du nord. Non seulement la population des deux provinces en profiterait, mais ce serait la meilleure manière d'activer la colonisation. Personne ne voudrait aller s'établir à deux ou trois cents milles des parties habitées du pays le long d'une ligne transcontinentale, dans des endroits où plusieurs des convois n'arrêteraient pas, parce qu'il serait difficile et coûteux pour une ligne d'entier parcours de desservir la population riveraine.

Si vous construisez ces chemins de colonisation reliant les parties centrales de Québec et d'Ontario à ce pays du Nord, vous

tiendrez les colons, à mesure qu'ils avanceront, en rapports étroits avec la population de la partie centrale des provinces, et de cette manière, vous favoriserez probablement davantage l'établissement du pays. Par cette méthode, vous attirerez les colons, et c'est la seule méthode pratique qu'on puisse imaginer

qu'on puisse imaginer. Mon honorable ami le directeur général des Postes a discuté très au long mon allusion à la construction future d'un nouveau chemin de fer transcontinental. pas proposé la construction immédiate d'un transcontinental; mais je désire dire à l'honorable directeur général des Postes et au peuple canadien que je n'ai pas reculé et que je ne recule pas devant la perspective de la construction et de l'exploitation d'un nouveau transcontinental par l'Etat, lorsque le développement du Nord-Ouest canadien l'exigera. Que l'honorable directeur général des Postes, qui recule devant une telle perspective, réfléchisse un moment sur les paroles de l'expert du gouvernement, qui dit à la page 8774 des "Débats" que, du vivant des membres de cette Chambre, nous aurons peut-être trois ou quatre lignes transcontinentales. S'il lui faut des déclarations extravagantes, qu'il relise celles faites par l'expert du gouvernement et non par ma modeste affirmation que, dans mon opinion, à quelque date future, il pourra être nécessaire d'avoir un chemin de fer transcontinental construit et exploité aux frais du peuple canadien. Je ne recule pas de-vant cette responsabilité, bien que le directeur général des Postes semble, lui, recu-Quand il prend cette attitude, il est entièrement en désaccord avec l'expert du gouvernement, l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) et l'honorable député de Hants (M. Russell), qui a déclaré, à la page 9209 des "Débats", que le nombre des lignes transcontinentales qui pourraient être construites à l'avenir était absolument illimité. Que mon honorable ami considère aussi les paroles de l'honorable ministre des Finances, qui, à la page 8812 envisage la possibilité de plusieurs lignes transcontinentales de plus. Qu'il considère encore les paroles de l'honorable ministre de l'Agriculture, qui aux pages 9781 et 9782 des "Dé-', s'est étendu sur l'immense avenir de ce pays dans l'élevage des animaux et la céréale de culture. Qu'il relise aussi les paroles de l'honorable ministre de l'Intérieur. Que mon honorable ami le directeur général des Postes ne recule pas devant la perspective de l'obligation pour notre peuple, à une époque future, de construire une autre ligne transcontinentale, et de l'ac-

ceptation de cette tâche par nous.

Mon honorable ami le directeur général des Postes s'est grandement amusé de ma proposition d'améliorer les ports de la baie Georgienne, du Saint-Laurent et du littoral océanique. A la page 10039 des "Débats", il tourne cette proposition en ridicule et déclare nettement (le fait devrait être signalé à l'attention de la compagnie)